

parents qui négligent de procurer à leurs enfans l'instruction que l'état a si libéralement mise à leur portée.

Dans un bon nombre de paroisses où la rétribution mensuelle était difficile à prélever, on a doublé la cotisation et on a cessé d'exiger la rétribution; dans quelques endroits, on s'est ainsi procuré des sommes plus considérables que celles qu'eussent données la simple cotisation obligatoire et la rétribution. Je n'ai pas jugé à propos, dans ces circonstances, de faire intenter contre les commissaires les poursuites auxquelles ils s'exposent en ne prélevant pas la rétribution mensuelle.

Ceux cependant dont les écoles ne sont pas bien fréquentées seront amenés, je l'espère, à rétablir la rétribution mensuelle tout en maintenant le nouveau taux de cotisation qu'ils sont heureusement parvenus à établir.

Dans quelques paroisses où j'ai pu obtenir ce résultat, les commissaires s'en sont bien trouvés, et sous le rapport des finances qui leur ont permis de se procurer de bons maîtres, et sous le rapport du nombre et de l'assiduité des élèves. Il y a lieu d'espérer que leur bon exemple sera suivi partout où cette mesure sera nécessaire.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et obéissant
Serviteur,
P. J. O. CHAUVEAU,
Surnt. de l'Education.

Treizième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue le 25 Mai, 1861.

Furent présents : Le Rév. Messire Jean Langevin, Ptre., Principal de l'Ecole Normale Laval, M. l'abbé N. Fortier, F. E. Juneau, écr., Inspecteur d'Ecole, M. Dalaire, délégué de l'Association Jacques-Cartier, M. E. Simays, membre de l'Association de Montréal ; MM. J. C. L. Lafrance, Président de l'Association Laval, N. Lacasse, F. X. Toussaint, A. Doyle, J. B. Cloutier, N. Thibault, C. Dufresne, A. Legendre, Frs. Fortin, C. B. de Guise, E. Noël, James Donnelly, Cléophe Côté, Ls. Lefebvre, A. Esnouf, G. Tremblay, P. Bourassa, Cyp. Gagné, L. Dumas, Joseph Létourneau et les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

Le Secrétaire donna lecture des procédés de la dernière séance, lesquels furent adoptés.

M. le Président, C. L. L. Lafrance, continua l'histoire du Canada sous la domination anglaise, et il parla des divers événements arrivés depuis la conquête.

M. N. Thibault traita la question suivante : L'enseignement est-il une profession ? Ce monsieur sut prouver que l'enseignement est véritablement une profession, et que comme telle, elle a droit à la protection et aux égards accordés aux autres professions dites libérales.

M. C. Dufresne entretint l'Association sur le "Progrès."

M. le Principal J. Langevin parla sur la nécessité et l'importance de la lecture ; il expliqua comment on doit lire pour tirer tout le profit désirable de ses lectures, indiqua quelles espèces d'ouvrages on doit lire de préférence et celles dont la lecture toujours nuisible est souvent dangereuse.

Proposé par M. N. Thibault, secondé par M. N. Lacasse, et

Réolu.—Que cette Association renvoie pour le moment à une époque indéterminée la question de la fixation du *minimum* du salaire des instituteurs, et que le surintendant veuille bien refuser une allocation spéciale aux écoles n'accordant point à leurs maîtres un salaire suffisant.

La résolution suivante, passée le matin au conseil, fut adoptée.

Proposé par M. James Donnelly, secondé par M. N. Thibault, et

Réolu.—Que les essais lus à l'association soient réunis dans un cahier pour être conservés.

M. F. X. Toussaint informa l'association que des circonstances imprévues l'empêchaient de se rendre à Montréal, comme délégué de cette association auprès de l'association Jacques-Cartier. En conséquence.

Sur motion de M. N. Thibault, secondé par M. Jos. Létourneau, il fut

Réolu.—Que cette association nomme actuellement M. C. J. L. Lafrance, comme son délégué auprès de l'association Jacques-Cartier.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. N. Thibault, et

Réolu.—Que cette association a appris avec une profonde douleur la mort prématurée de Joseph Lenoir, écr., bibliothécaire du département de l'éducation et assistant-rédacteur du *Journal de*

l'Instruction Publique, et qu'elle partage vivement le regret qu'esprouvent tous les amis de l'éducation de la perte sensible que cette mort cause à la littérature canadienne.

Ensuite, M. Dalaire, délégué de l'association Jacques-Cartier, exprima le plaisir qu'il ressentait de se trouver parmi les instituteurs du district de Québec et peignit dans quelques paroles bien senties la nécessité pour le corps enseignant d'une union étroite entre les deux associatians, faisant de plus ressortir les résultats immenses qui découleraient pour l'avenir du pays d'une forte organisation qui réunirait tous les instituteurs par un lien commun.

M. le président répondant aux paroles amies de M. le député de Montréal, félicita l'association Jacques-Cartier, d'avoir acquiescé à la demande de l'association Laval en députant auprès d'elle un délégué, et exprima l'espérance de voir par l'union complète des instituteurs de Québec et de Montréal, s'ouvrir une ère nouvelle de progrès et de force pour la classe enseignante.

M. E. Simays parla ensuite sur les services que les instituteurs peuvent rendre au pays en s'occupant activement de colonisation, en faisant comprendre aux populations au milieu desquelles ils vivent, l'obligation de s'emparer du sol.

Sur motion de M. X. Toussaint, secondé par M. J. B. Cloutier, il fut

Réolu.—Que les membres de cette association voient avec plaisir la présence à cette conférence de M. Dalaire, député de l'association Jacques-Cartier, ainsi que celle de M. Simays, et prient ces messieurs d'accepter leurs remerciements les plus sincères pour les paroles bienveillantes qu'ils leur ont adressées.

La discussion du sujet : "Jusqu'à quel point on peut enseigner la politesse dans les écoles," fut remise à la prochaine séance.

L'association discutera aussi à sa prochaine séance le sujet suivant : "Quels services les instituteurs peuvent-ils rendre à la colonisation du pays ??"

MM. F. X. Toussaint, J. C. L. Lafrance, C. Dufresne, N. Thibault, C. B. de Guise voulurent bien promettre de traiter chacun un sujet à la prochaine réunion.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi du mois d'août prochain.

(Signé,) C. J. L. LAFRANCE, Président.
Jos. LÉTOURNEAU, Secrétaire.

Note sur la résidence en Canada de S. A. R. le Prince Édouard et de S. A. R. le Prince William Henry.

I

La relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, accueilli avec une grande faveur par nos lecteurs, nous a engagé à faire quelques recherches dans les papiers-nouvelles du temps, sur ce qui avait pu se passer à l'occasion de la présence dans les colonies de l'Amérique du Nord de deux autres Princes du sang royal, dont l'un fut le père de notre gracieuse Souveraine, et dont l'autre fut son prédecesseur immédiat le roi Guillaume IV.

Le Prince William Henry, troisième fils du roi George III, (1) était né en 1765 ; il n'avait conséquemment que 22 ans lorsqu'en 1787 il vint en Canada. Il était alors capitaine de la frégate *Pegasus*, après avoir débuté par être simple aspirant en marine (midshipman) et avoir passé par tous les autres grades.

Parti de la Jamaïque il arriva en quinze jours de passage à Halifax, le 28 juin. Il y débarqua au bruit de l'artillerie au milieu d'un grand concours de peuple, les troupes de la garnison formant la haie. On n'avait pas encore inventé les processions dans le genre de celles dont nos lecteurs ont vu tant de descriptions. Il n'est point non plus question de *hurrahs* qui auraient pu se comparer plus tard avec ceux qui devaient être poussés à Québec et à Montréal et donner la mesure exacte de la vigueur relative des poumons, sinon de la fidélité et du dévouement des citoyens de ces diverses villes à cette époque, comme les journalistes et les correspondances des journaux étrangers ont eu soin de le faire dernièrement.

(1) George III avait sept fils : 1o George Auguste Frédéric, Prince de Galles ; régent en 1810 et souverain en 1820 sous le nom de George IV ; 2o Frédéric, duc d'York et d'Albany, mort en 1827. 3o William Henry, duc de Clarence, qui régna en 1831 sous le nom de Guillaume IV ; 4o Édouard, duc de Kent, père de S. M., qui mourut en 1820 ; 5o Ernest Auguste, roi de Hanovre et duc de Cumberland, mort en 1851 ; 6o Auguste Frédéric, duc de Sussex, mort en 1843 et 7o Adolphe Frédéric, duc de Cambridge, mort en 1850. George IV n'eut d'enfant que la Princesse Charlotte, mariée à Léopold, aujourd'hui roi des Belges, laquelle mourut étant l'héritière présumptive du trône, le 6 novembre 1817, à l'âge de 21 ans. Guillaume IV, n'ayant point d'enfant, Victoria, fille unique du quatrième fils de George III, monta sur le trône en 1837.